

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Vote des Statuts

Délibération n° AG-2015-01

Date de convocation : 24 juin 2015



Etaient présents :

- Collège des Conseillers Départementaux

Le Président et huit représentants du Conseil Départemental.
La liste nominative est jointe en annexe.

- Collège des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Quatre-vingt-douze représentants dont la liste nominative est jointe en annexe.

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose : "Le Département, des Communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé Agence Départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique et financier",

Vu la délibération du Conseil Général de l'Yonne en date du 19 décembre 2014, approuvant le principe de création d'une Agence Technique Départementale,

Vu la délibération des Communes et EPCI approuvant les projets de statuts, le périmètre d'intervention et sollicitant leur adhésion à l'Agence Technique Départementale,

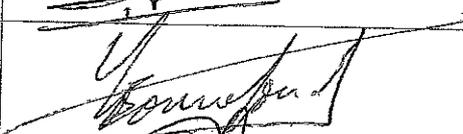
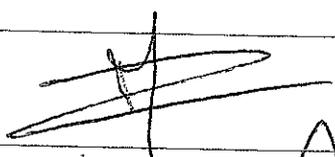
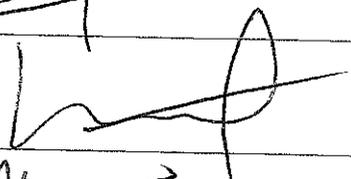
**L'Assemblée Générale
approuve, à l'unanimité, les statuts de l'Agence Technique Départementale joints en
annexe.**

Le Président
de l'Agence Technique Départementale

A. Gillies

- Transmis au représentant de l'Etat le :

EMARGEMENT CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

CIVILITE	NOM	PRENOM	EMARGEMENT CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX
Monsieur	ANDRE X	Gérard	
Monsieur	BONNEFOND	Christophe	
Monsieur	BOUCHER X	François	
Madame	CAPITAIN	Marie-Laure	Excusée
Monsieur	COURTOIS	Xavier	
Madame	CROUZET X	Michèle	
Madame	EVARD X	Marie	
Madame	JERUSALEM X	Anne	
Madame	JOAQUINA	Isabelle	
Monsieur	LEMAIRE X	William	
Monsieur	LEMOYNE	Jean-Baptiste	Excusé
Madame	OUNES	Malika	Excusée
Madame	ROURE X	Françoise	
Monsieur	VECTEN	Yves	Excusé